

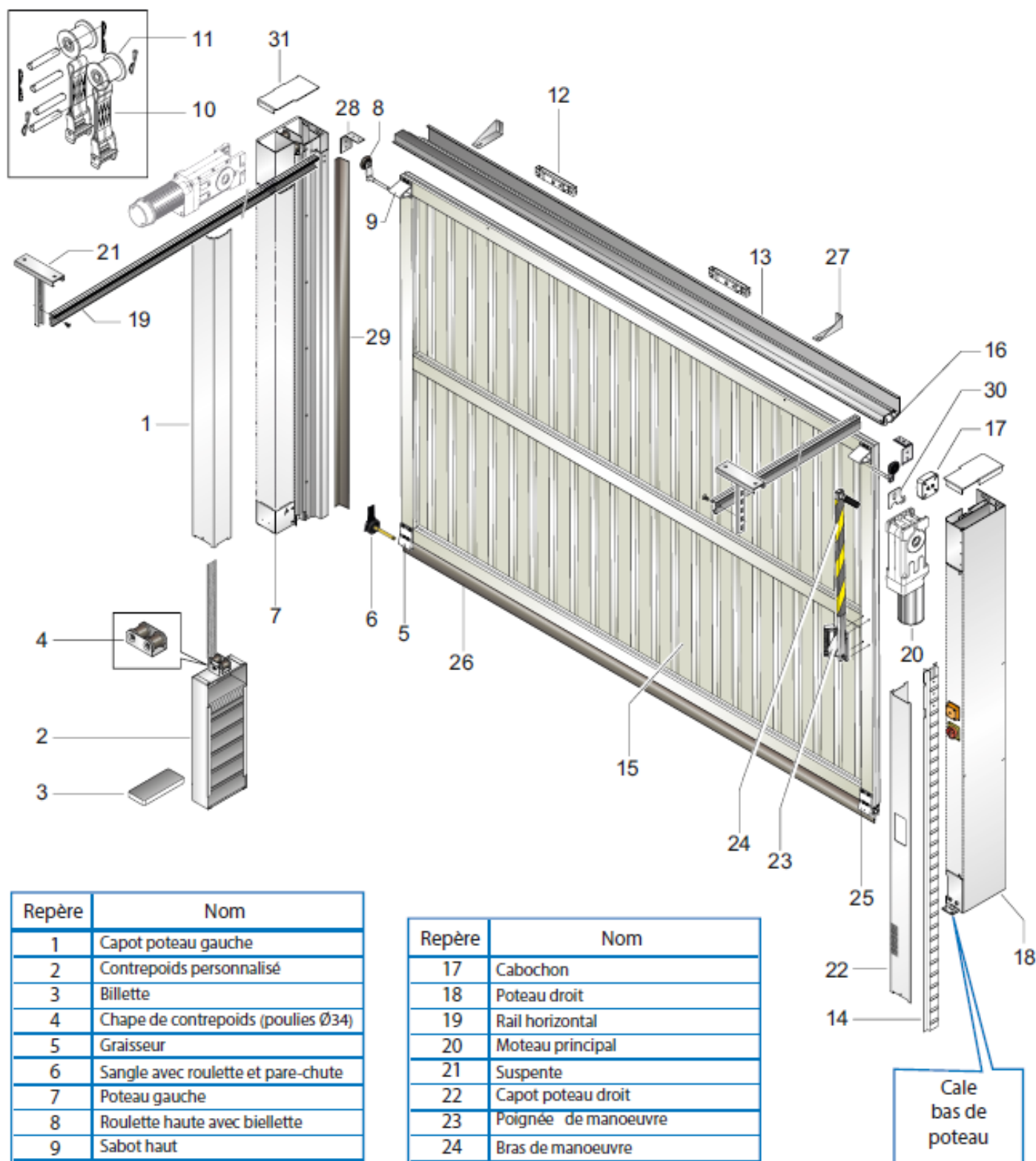


MANUEL D'UTILISATION SAFIR S224

Numéro de série

Date d'installation

1	Vue éclatée	Page 2
2	Descriptif technique de la porte S224	Page 3
3	Consignes d'utilisation et de sécurité	Page 4
4	Manœuvre de dépannage	Page 5
5	Fonctionnement	Page 6
6	Marquage au sol	Page 7



Repère	Nom
1	Capot poteau gauche
2	Contrepoids personnalisé
3	Billette
4	Chape de contrepoids (poulies Ø34)
5	Graisseur
6	Sangle avec roulette et pare-chute
7	Poteau gauche
8	Roulette haute avec biellette
9	Sabot haut
10	Brides de sangles
11	Poulies poteau gauche (Ø38)
12	Ventouse
13	Linteau
14	Rail vertical
15	Tablier
16	Poulie de linteau (Ø38)

Repère	Nom
17	Cabocheon
18	Poteau droit
19	Rail horizontal
20	Moteau principal
21	Suspente
22	Capot poteau droit
23	Poignée de manoeuvre
24	Bras de manoeuvre
25	Sabot bas
26	Palpeur
27	Equerre de renfort linteau
28	Equerre de liaison
29	Joint latéral
30	Cale fourche
31	Cache

Cale
bas de
poteau

Descriptif technique

Guidage :

Deux rails horizontaux et deux rails verticaux autoportants en aluminium, et quatre galets en polyamide, montés sur roulement étanche, assurant un guidage parfait et silencieux du tablier.

Compensation :

Un contrepoids personnalisé permet un équilibrage parfait du tablier. Il comporte le système anti-dévers du tablier ainsi qu'un système antiroulis du contrepoids, permettant un fonctionnement silencieux.

Motorisation :

Selon la masse et la surface du tablier, 2 versions de motorisations : 1 moteur principal ou 2 moteurs principaux.

Moteur électromécanique 24V DC, à mouvement réversible. Puissance 30 Watts. Temps d'ouverture de 13 secondes environ et temps de fermeture 25 secondes.

Engagement 50 % maximum soit 60 cycles/heure.
Fréquence d'utilisation 640 cycles/ 24H.

En configuration un moteur, celui-ci est caché sous le capot poteau (porte standard).
En configuration deux moteurs le deuxième moteur est semi apparent.

Sécurité :

Conformément aux réglementations en vigueur, la porte « SAFIR 224 » comporte :

- Limitation des efforts électroniques en ouverture et fermeture
- Un barrage cellule extérieur à 400 mm du sol (en option), encastré dans les montants (sécurité des véhicules)
- Un barrage cellule intérieur à 100 mm du sol, encastré dans les montants (détection d'un corps allongé)
- Deux feux orange clignotants incorporés dans le poteau droit
- Mouvement réversible à tout moment (possibilité de dégagement d'une personne)
- Possibilité de manœuvre manuelle en cas d'absence de courant
- Déverrouillage manuel accessible de l'intérieur uniquement
- Verrouillage par deux ventouses électromagnétiques
- Un contact alarme
- Un sectionneur cadenassable
- Éclairage intérieur de la zone de débattement

Electronique de commande :

Incorporée dans le montant droit, elle est équipée d'un sectionneur cadenassable et d'une logique de commande pouvant accepter tout type d'information (radio, lecteur de carte, contact à clé, etc...)

- Temps de pause avant fermeture : réglable de 3 à 20 secondes.
- Gestion de la vitesse du tablier par encodeur.
- 3 modes disponibles : semi-automatique, automatique et blocage.

Consignes d'utilisation et de sécurité

Nota : Par arrêté du 12/11/1990, la souscription à un contrat d'entretien est **obligatoire** pour toute porte de parking collectif.

Utilisation

- Ne jamais commander la porte hors de portée de vue.
- Ne pas forcer le boîtier de commande.
- Ne pas s'engager dans la zone de débattement de la porte avant son ouverture complète.
- Ne pas stationner dans le passage.
- Ne pas se trouver dans l'aire dévolution pendant le fonctionnement (matérialisation au sol : bandes jaune et noire).

Sécurité

- Veiller à ce que le passage de la porte soit libre de tout obstacle (pierres, graviers, cartons, palettes, etc.).
- Veiller à ce que les dispositifs de sécurité soient toujours en parfait état de marche :
 - Maintenir en parfait état de propreté les objectifs des cellules photo-électriques
 - Vérifier périodiquement le bon état du palpeur bas de porte (déchirure, coupure, arrachement, etc.).

Dépannage manuel :

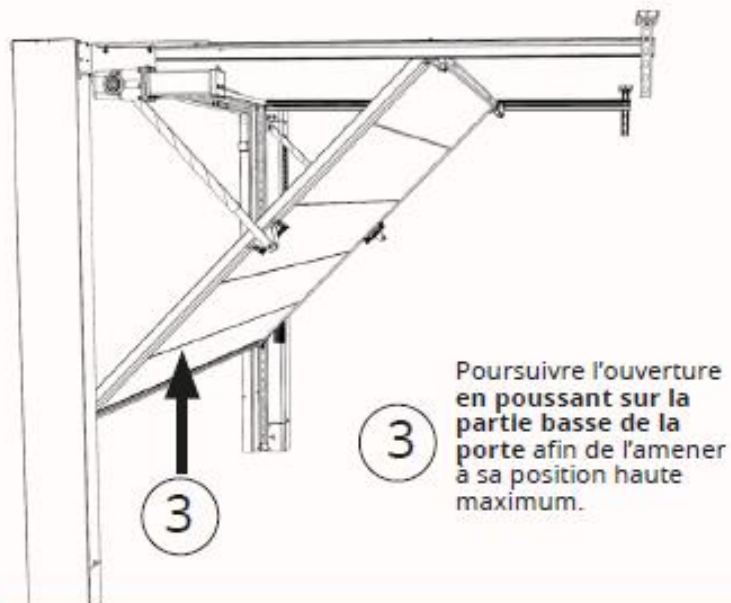
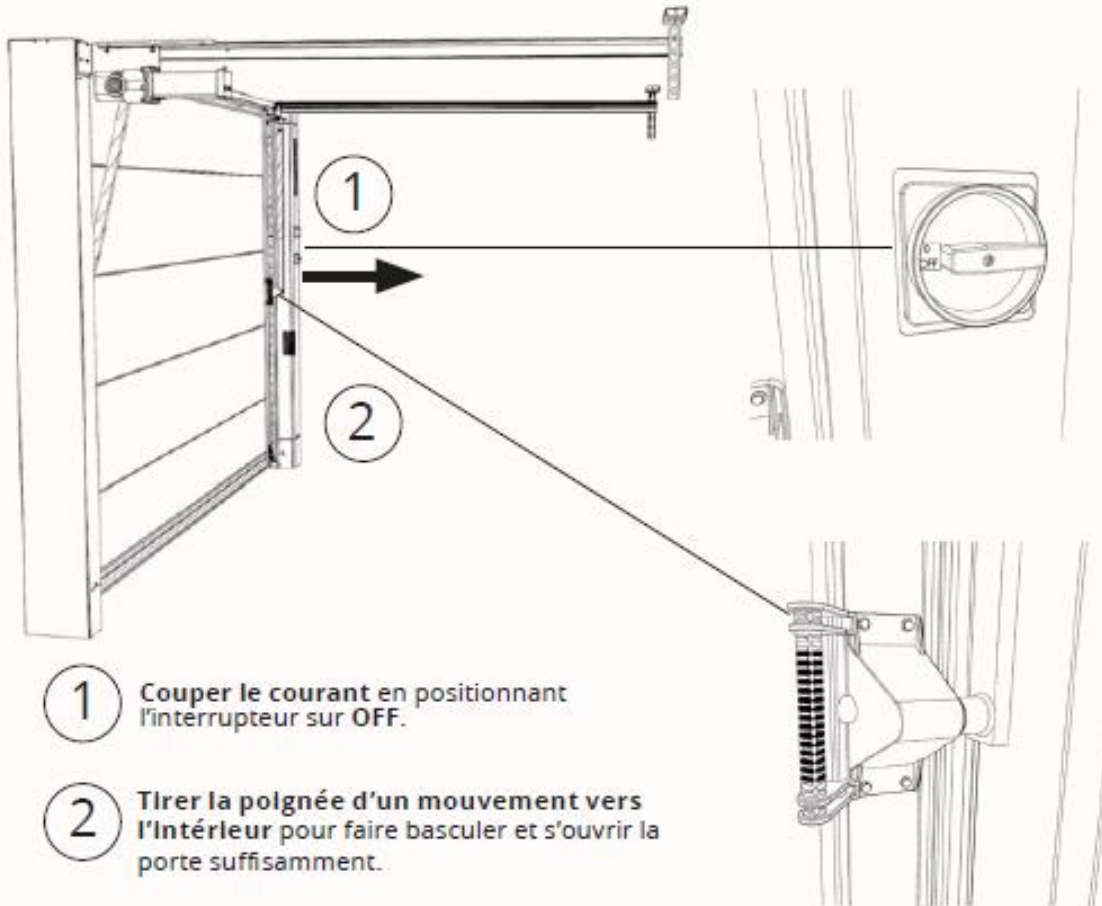
- Couper le courant à l'aide de l'interrupteur situé sur l'armoire de commande de la porte (ou dans son environnement proche).
- Suivre les consignes d'ouverture manuelle affichées sur le poteau de la porte.

Installation électrique : seule une personne compétente et habilitée peut intervenir sur l'installation électrique.

En cas d'urgence : couper le courant à l'aide de l'interrupteur situé sur l'armoire de commande de la porte (ou dans son environnement proche).

Dans tous les cas de dysfonctionnement : couper le courant comme indiqué précédemment et prévenir votre société de maintenance.

Consignes d'ouverture manuelle



Fonctionnement

Automatique : Ouverture de la porte après une action de commande de la porte, suivi d'un temps de pause en position ouverte, puis fermeture automatique de la porte.

Semi-automatique : Ouverture de la porte après une action de commande de la porte, fermeture de la porte uniquement après une seconde action de commande.

Blocage : Ouverture de la porte après une action de commande de la porte, puis fermeture automatique de la porte au franchissement de la cellule ou à la fin du temps de pose.

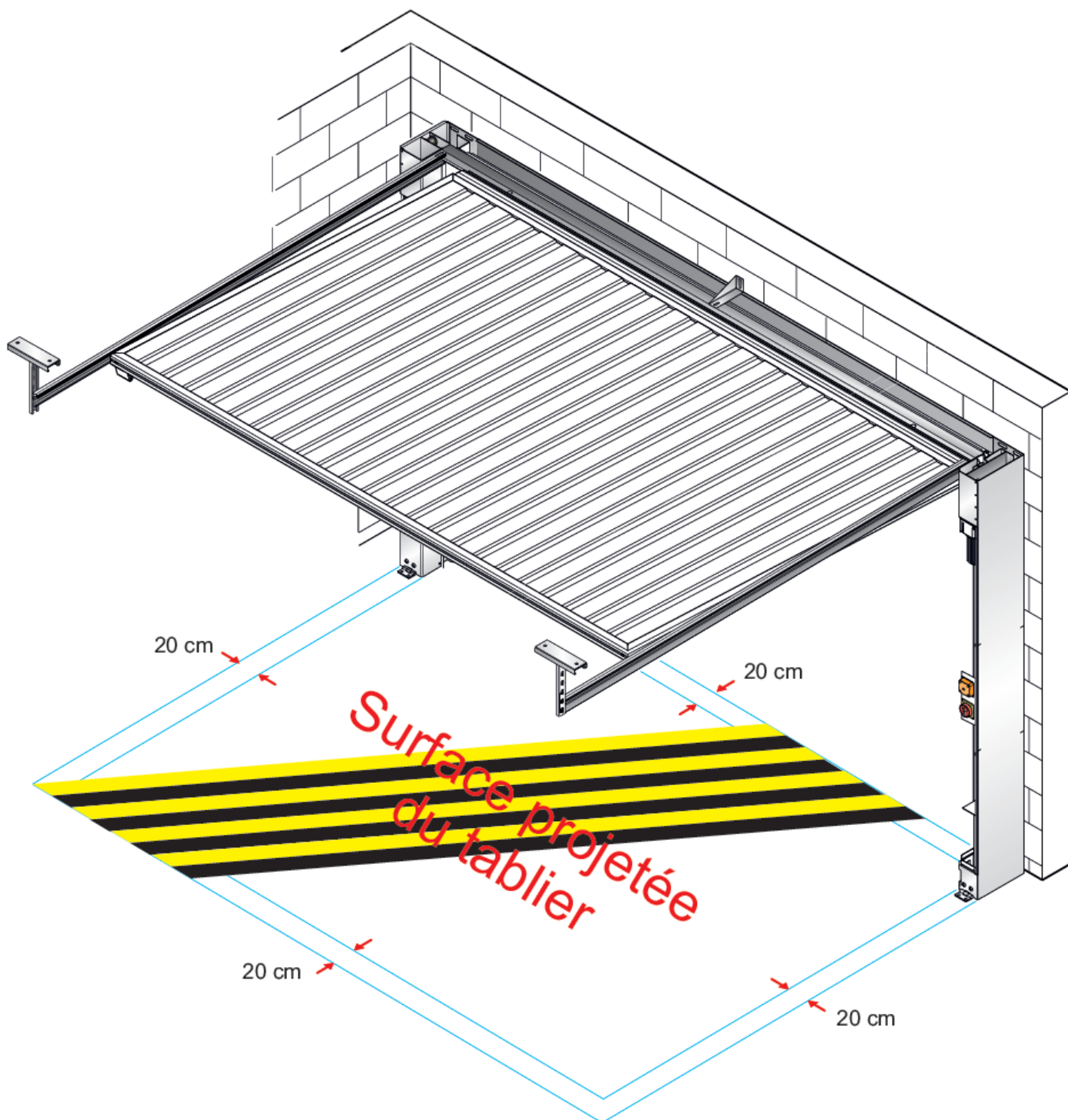
ATTENTION : Toute intervention doit être réalisée par un personnel qualifié ou technicien habilité. Toute dérogation à cette règle entraînerait la perte de la GARANTIE.

ATTENTION : Le remplacement des pièces usagées doit se faire par des pièces d'origine SAFIR, ceci pour conserver la conformité de la porte à la norme EN 13241-1. Toute dérogation à cette règle entraînerait la perte de la GARANTIE.

Réalisation du marquage au sol :

Le marquage au sol est obligatoire. Il sert à délimiter l'aire de débattement d'une porte et à définir une zone à l'intérieur de laquelle il ne faut pas stationner.

Selon l'arrêté du 9 août relatif à l'application de l'article R. 125-3-1 du code de la construction et de l'habitation, l'aire de débattement d'une porte est définie comme l'aire formée par la projection au sol du volume contenant le tablier en toute position lorsqu'il remonte jusqu'à une hauteur de 2,5 mètres au-dessus du sol, augmentée d'une distance de 0,2 mètre dans toutes les directions. On obtient ainsi notre aire hachurée.





Engagement
Fidélité
Assistance
Expérience
Accompagnement
Performance

Réactivité
Fabricant
Innovation
Qualité
Environnement

NOUS CONTACTER



Portes de parking basculantes - accordéons - battantes
14 rue des Garennes - 78440 Gargenville

Service commercial : 01 34 97 36 02

Service après-vente : 01 34 97 36 04



Portes sectionnelles habitat et industrielles - souples et rapides
4 rue des Vignettes - 60490 Cuvilly

Service commercial : 03 44 85 33 70

Service après-vente : 03 44 85 33 73



contact@portesafir.com